

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre,  
tenue le 3 juin 2015, à la salle municipale située au 2005, rue de  
l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.**

**Étaient présents :**

Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire  
Monsieur Clarence Lévesque, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Ghislain Lamarre, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro 6

**Étaient absents :**

Monsieur Steve Bernier, conseiller au siège numéro 1  
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro 2  
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro 3

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de  
Monsieur Jean-Pierre Chouinard, maire.

Monsieur Benedict Fortin, fait fonction de directeur général et  
secrétaire-trésorier.

Neuf (9) personnes assistaient également à la séance.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
  - 3.1 Séance ordinaire du 4 mai 2015**
  - 3.2 Séance extraordinaire du 12 mai 2015**
- 4. Présentation et acceptation des comptes**
  - 4.1 Vente pour taxes 2015 (11 juin 2015)**
- 5. Rapport de la voirie**
  - 5.1 Rapport du comité de voirie**
  - 5.2 Niveleuse (achat)**
  - 5.3 Pavage des Monts (décompte Rang 6 Est)**
  - 5.4 Formation : utilisation scie mécanique**
- 6. Rapport du service d'urbanisme**
  - 6.1 Permis et certificats**
  - 6.2 Assemblée d'information publique 15 juin (GPS)**

- 7. Varia**
  - 7.1 Fête Nationale 2015 (200\$ Député Pascal Bérubé)**
  - 7.2 Vidange boues des fosses septiques (responsable)**
  - 7.3 Investissement Québec (limite 26 juin)**
  - 7.4 Démission : conseiller Siège # 1**
  - 7.5 Trousse entreprise accueillante (site internet)**
  - 7.6 Feu de joie / Fête Nationale**
  - 7.7 Niveleuse**
- 8. Période de questions**
- 9. Clôture de l'assemblée.**

////////////////////////////////////

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.

- 2. Adoption de l'ordre du jour**

**1506-01**

Il est proposé par monsieur Doris Saucier  
Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté  
tout en maintenant le « varia » ouvert.

- 3. Adoption des procès-verbaux**

- 3.1 Séance ordinaire tenue le 4 mai 2015**

**1506-02**

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre  
Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance  
ordinaire du 4 mai 2015 tel que rédigé et présenté.

- 3.2 Séance extraordinaire tenue le 12 mai 2015**

**1506-03**

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque  
Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance  
extraordinaire du 12 mai 2015 tel que rédigé et présenté.

#### **4. Présentation et acceptation des comptes**

**1506-04**

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque  
Et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au 31 mai 2015 au montant de 32 826.645 \$ et d'en autoriser le paiement;

D'accepter la liste des comptes payés au 31 mai 2015 au montant de 46 955.65 \$.

Le montant total des dépenses autorisées du mois de mai 2015 est de 78 364.91 \$.

##### ***CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS***

*Je, soussigné, Benedict Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Léandre, certifie de la disponibilité des crédits pour les dépenses prévues aux résolutions de ce procès-verbal.*

\_\_\_\_\_  
*Benedict Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier*

#### **4.1 Vente pour taxes 2015 (11 juin 2015)**

**1506-05**

Il est proposé par monsieur Doris Saucier  
Et unanimement résolu d'autoriser la MRC de La Matanie de procéder à la vente des immeubles, dont une créance est payable à la municipalité de Saint-Léandre dans le cadre des procédures de vente, pour défaut de paiement des taxes qui aura lieu le 11 juin 2015;

Que le directeur général de la municipalité de Saint-Léandre, monsieur Benedict Fortin, soit autorisé à signer tout affidavit ou tout autre document relatif aux présentes procédures de recouvrement des taxes municipales et, que ce dernier soit également autorisé à représenter les intérêts de la municipalité afin de protéger la dite créance et de faire toutes les représentations requises pour régulariser ce dossier.

#### **5. Rapport de la voirie.**

##### **5.1 Rapport du comité de voirie**

##### **5.2 Niveleuse**

**1506-06**

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque  
et unanimement résolu que la municipalité se procure une niveleuse de marque Champion modèle 740 tel que loué précédemment avec essai;

Que la contrepartie soit établie à 15 000 taxes en sus;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer le contrat d'achat avec « Gautec » de Matane.

### **5.3 Pavage des Monts (décompte Rang 6 Est)**

**1506-07**

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre  
Et unanimement résolu que la municipalité engage la somme de 18 689,00 \$ du poste budgétaire « voirie » et que ladite somme soit payée à *Pavage des Monts Inc* afin de régulariser le décompte final des travaux de pavage effectués sur le Rang 6 Est;

Que cette relâche de crédits budgétaire soit effective si et seulement si l'ensemble des autres litiges figurant au décompte progressif se régularise également.

### **5.4 Formation : utilisation scie mécanique**

**1505-08**

Il est proposé par monsieur Doris Saucier  
Et unanimement résolu que la municipalité procède à l'inscription de Dave Caron à la formation obligatoire de maniement et utilisation d'une scie mécanique le tout tel qu'exigé par la CSST;

Que les coûts et les frais de déplacement encourus soient payés par la municipalité ou remboursés à Dave Caron sur présentation des pièces justificatives.

## **6. Rapport du service d'urbanisme**

### **6.1 Permis et certificats**

Demandes d'informations : 8

Demande de permis : 16

Dossiers CPTAQ : 3

Assemblée d'information publique : 15 juin 2015

**1506-09**

Il est proposé par monsieur Doris Saucier  
Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Léandre informe la population par le biais d'un « media-post » de la tenue d'une assemblée d'information publique quant au projet de cueillette de données par GPS.

## **7. Varia**

### **7.1 Fête nationale 2015 (200 \$ Député Pascal Bérubé)**

**1506-10**

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque  
Et unanimement résolu que le conseil transmette l'enveloppe budgétaire au Regroupement des organismes pour tenir une activité spéciale afin de rafraîchir et d'inaugurer l'emplacement du drapeau du Québec.

## **7.2 Vidange boues des fosses septiques**

**1506-11**

Il est proposé par monsieur Doris Saucier  
Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Léandre nomme Vincent Aubin, stagiaire en urbanisme, Dave Caron, employé de voirie et Benedict Fortin, directeur général à titre de responsables municipaux attitrés à la surveillance et au contrôle de la vidange des fosses septiques des résidences permanentes pour la saison 2015.

## **7.3 Investissement Québec**

**1506-12**

Il est proposé par monsieur Doris Saucier  
Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Léandre appuie une démarche de demande de financement en invitant le *Regroupement des Organismes de Saint-Léandre* à présenter une demande de subvention pour le centre communautaire;

Que le conseil autorise le directeur général de la municipalité à communiquer avec le *Regroupement des Organismes*, recueillir leurs projets et de compléter les documents requis afin de présenter la demande de financement auprès de *Investissement Québec* et ce, avant la date de tombée fixée au 26 juin 2015.

## **7.4 Démission du conseiller au Siège # 1**

**AVIS** est donné par le directeur général que le conseiller monsieur Steve Bernier a remis sa démission en tant qu' élu municipal. Le tout effectif le 1<sup>er</sup> juin 2015.

L'avis d'élection partielle sera donné dans les délais prescrits par la Loi.

## **7.5 Trousse Entreprise accueillante (site internet)**

**1506-13**

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque  
Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Léandre appuie la démarche en cours concernant la « Trousse Entreprise accueillante » vu l'orientation qui s'arrime avec la politique familiale municipale;

Que ladite « Trousse » ainsi que la fiche technique figurent au site internet de la municipalité.

1506-14

## 7.6 Feu de joie / Fête Nationale

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque  
Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Léandre  
avise le service d'incendie d'apporter une attention  
particulière aux feux pour la Fête Nationale notamment les  
amoncellements d'hauteur excessive sur la rue Principale.

## 7.6 Niveleuse

M. Ghislain Lamarre demande des éclaircissements  
concernant l'utilisation de la niveleuse dans le banc de gravier  
à M. Roger Bernier.

M. Roger Bernier répond :

M. Claude Bernier a procédé à quelques heures de travaux de  
nivelage sur le chemin menant au banc de gravier.

M. Roger Bernier précise qu'il a parlé au Maire et ce dernier a  
indiqué qu'il était nécessaire de parler au directeur général.  
Le temps que l'information circule, les travaux ont été  
effectués par monsieur Claude Bernier.

M. Roger Bernier informe le conseil qu'il assumera les frais  
encourus.

## 8. Période de questions

Question 1. (Mme. Lagacé)

Pourquoi ne pas ramasser les grosses roches dans les chemins plutôt  
que des lancer dans les fossés ?

Aune réponse n'a été donnée vu l'enchaînement immédiat des  
questions # 2.

---

Questions 2. (M. André Lagacé)

Le conseil va-t-il de l'avant avec l'enseigne lumineuse ?

Réponse à la question 2 :

Le maire explique que la subvention n'a pas été accordée.

Suite....

Il manque de gravier sur le Rang 10 Est près de Daniel Gauthier.

Pourquoi du gravier tamisé ?

Il manque de « gravel » au-dessus du ponceau et l'eau ne coule pas.

Pas de compaction à la réparation de la panse de vache du Rang 10 et Routes des Érables.

La Route du Peintre, Levasseur et Rang 7 ont beaucoup de trous dans l'asphalte.

Coin Rang 8 et des Érables : ancien dépotoir. Présence de tuyaux.

Réponse aux suites de la question # 2 :

Relevant plutôt de commentaires ou de constatations, aucune question ne fût formellement posée. Or, aucune réponse ne fût donnée quoique l'ensemble des commentaires ait été documenté.

---

Question 3. (M. Roger Bernier)

Il y a eu des entrevues pour l'inspecteur ? Est-ce que des vérifications ont été faites sur Dave Caton pour sa job à Matane ? Des vérifications doivent être prises car il y a eu des problèmes dans le passé avec les Caron (père et fils). C'est une affaire d'honnêteté.

Le dégel a terminé quand (29 mai) et les voyages de gravier étaient à moitié.

Mise en garde sur l'honnêteté de la facturation.

Réponse à la question # 3 :

Le conseiller # 5 répond que la décision d'embauche n'était pas unanime.

Il ajoute que le Rang 6 est savonneux.

---

Question # 4. (M. André Lagacé)

Mauvais stock mis sur les chemins « Route des Érables » et « 9- 10 Ouest ». Là c'est du tamisé installé sans signaleur ni surveillance.

Un vrai tamiseur possède un moteur diesel intégré.

Réponse à la question # 4:

Aucune réplique à ces commentaires et constatations.

---

Question # 5. (Réginald Simard)

Explique les troubles au bord de la route (Rang 7 et Routes des Érables).

Réponse à la question # 5 :

Aucune réponse vu l'enchaînement constant des interventions.

---

Question # 6. (M. André Lagacé)

Le monde jette leur stock chez lui (Frédéric Saucier) : T.V., sofa etc. dans le fossé.

Les gros rebuts. Qui ramasse les pneus ? Frédéric Saucier ou Bouffard.

Réponses à la question # 6 :

Le Maire répond qu'il a discuté de la situation avec Frédéric Saucier et que le tout rentrera dans l'ordre. Quant aux pneus, il explique que Frédéric Saucier ramasse que le métal et Bouffard ramasse les pneus et autres gros rebuts.

---

Question # 7.

Le ponceau d'accès à ma propriété est bouché au Rang 10 Est.

Le ponceau est bouché à cause de la pelle mécanique qui a brisé les bouts lors des réparations du chemin.

Il demande à la municipalité de changer son ponceau.

Réponse à la question # 7 :

Les entrées privées sont de la responsabilité des propriétaires. Tous les ponceaux d'accès à la propriété privée sont aux frais des propriétaires.

Quant aux dommages subis on va vérifier avec l'employé de voirie.

---



## 9. Clôture de l'assemblée

1506-15

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Clarence Lévesque propose la levée de l'assemblée à 21h33.

---

*Jean-Pierre Chouinard*  
Maire

---

*Benedict Fortin,*  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

*Je, soussigné, Jean-Pierre Chouinard, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

---

*Jean-Pierre Chouinard*

Maire